Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 15 (1877)

Heft: 35

Artikel: La citerna et lo moué dè terra

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques minutes d'arrêt et notre bateau, reprenant sa marche, incline sa haute cheminée pour passer sous le pont qui franchit le détroit reliant le grand et le petit lac. Nous longeons la côte de l'île badoise de Reichenau et touchons à quelques jolis ports: Sur la colline, se montre le château d'Arenenberg, qui semble broyer du noir en attendant ses maîtres. Hélas! qu'ils y viennent et que de cette haute retraite ils se bornent à voir couler le Rhin; c'est ce qu'ils ont de mieux à faire.

Il est vrai que le spectacle ne serait point nouveau pour eux; ils ont déjà vu couler tant de

Le Rhin!... Il est à nous, cette fois. Comme il est beau! Comme son cours est paisible, et ses eaux transparentes entre ces deux rives si calmes, si riches de prés, de champs, de vergers et de vignobles qui se partagent tour à tour les territoires du canton de Schaffhouse et du Grand-Duché!

On arrive à Schaffhouse beaucoup trop tôt; on voudrait voguer longtemps encore sur ce grand fleuve, tant la scène qui se déroule sur ses bords enchante les regards. Mais, hélas! n'y a-t-il pas toujours une ombre au tableau?... Pendant que nous admirions cette belle contrée, au moment où la vapeur semblait se taire et le bateau glisser sans bruit pour nous laisser mieux jouir de nos impressions, ne faut-il pas qu'un groupe de femmes, composé de quelques maîtresses d'écoles et de leurs plus grandes élèves, prenne la fantaisie de chanter. Chanter !... jamais nous n'avons entendu des sons plus désagréables, émis par de plus vilains instruments. Il n'est pas possible de réunir plus de laideurs sur le pont d'un bateau. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que leurs manières, leur conversation, leurs œillades attestaient, à ne pas s'y méprendre, qu'elles avaient la persuasion d'être des beautés accomplies, ma parole d'honneur!...

Admirez le paysage, bercez-vous de sentiments poétiques avec un voisinage pareil!

Nous n'avions jamais cru au remède contre l'amour; aujourd'hui nous n'en doutons plus.

Schaffhouse est vite vu. Nous parcourons rapidement cette petite ville pour pousser jusqu'à la chûte du Rhin, que nous verrons demain.

Levons nous de bonne heure; c'est le matin qu'il faut admirer ce spectacle grandiose. La saison est favorable, le Rhin est gros, et pour embrasser d'un coup-d'œil et de plus près l'imposante majesté de la cataracte, descendons sur le petit pavillon accroché au flanc du rocher sur lequel est assis le vieux château de Laufen.

Dire ce qu'on éprouve en cet endroit, presqu'enveloppé par cette masse d'eau qui bouillonne entre les rochers, qui s'élève en montagnes écumantes et retombe en gerbes argentées où rayonne l'arc-enciel, la chose est impossible. Placé en face de ces grandes scènes de la nature, l'homme se tait et s'incline en songeant à son infime fragilité.

Maintenant, lecteurs, je n'abuserai pas plus long-

temps de votre patience, car nous allons rentrer à la maison en passant par Winterthour, Zurich, Baden, Soleure, Bienne et Neuchâtel.

Lausanne!... par ici la sortie!... En trois jours et demi ce n'est pas mal voyager. L. M.

Un moyen de boire frais.

Dans son feuilleton scientifique du Journal des Débats, M. de Parville nous indique en ces termes un moyen très commode de boire frais:

Il conviendrait de boire l'eau dans les environs de 10 à 12 degrés. A la température de 12 degrés, l'eau semble encore extrêmement fraîche. L'eau de nos puits a généralement de 10 à 12 degrés; l'eau de source à 9 degrés est déjà rare.

Le moyen le plus simple pour rafraîchir l'eau de table, c'est évidemment de maintenir pendant quelque temps le récipient qui la renferme au sein de la nappe souterraine, ou encore de puiser de l'eau au dernier moment et d'y plonger la carafe à rafraîchir. Malheureusement tout le monde n'a pas de puits à sa disposition. Quand la cave est fraîche, il suffit encore de descendre l'eau de table dans le sous-sol; mais combien de caves, dans notre système de construction moderne, à la ville ou à la campagne, ont une température de 12 à 13 degrés?

Il paraît donc utile d'indiquer, dans ce cas, le moyen de faire descendre, en quelques instants, la température d'une carafe d'eau de plus de 10 degrés.

Prenez un seau en tôle de forme cylindrique et plus haut que large, d'un diamètre suffisant pour pouvoir y faire pénétrer une carafe, ou mieux, un cruchon en verre ou une amphore étroite. Emplissez d'eau le tiers du seau et introduisez la carafe renfermant l'eau à refroidir. Puis versez dans l'eau du seau la valeur de trois verres à boire de sel d'azotate d'ammoniaque. Le sel d'azotate coûte 1 fr. 25 le demi-kilo. Il se dissout et, en se disolvant, détermine un abaissement de température d'autant plus énergique que l'on en a jeté une plus grande quantité dans l'eau. L'eau du seau devient extrêmement fraîche en moins de trois minutes, et le froid se communique à la carafe.

Le sel n'est pas perdu; après l'opération, il suffit de verser le liquide dans des cuvettes plates, comme celles dont on se sert en photographie, et d'exposer au soleil. L'eau s'évapore et le sel se régénère. On peut s'en servir ainsi indéfiniment.

Il est clair qu'il faut se donner la peine d'effectuer une petite manipulation, mais elle est simple, peu longue à côté de celle qu'exige la préparation de la glace avec les appareils du commerce.

-00800

La citerna et lo moué de terra.

Onna coumouna dè pè contrè lo pî dâo Jura avâi 'na montagne qu'avâi fauta d'édhie. Lè z'autro iadzo

y'ein avâi prâo, à cein que diont, mâ parè que cein s'irè agottâ tsau pou, et l'amodião avâi gaillâ couson po sè vatsès, que dévessont allà destrà liein po s'abrévâ. Assebin lo syndico fe asseimblià la municipalità et dese âi municipaux : « N'est pas quiestion! faut vouâiti po dè l'édhie per lé d'amont, sein quiet nion ne voudrà mé montà noutra montagne, kâ pè 'na granta sâiti lâi fâ quasu asse sè què dein noutrè guierguiettès, on delon dè vôta, et faut vairè que ia à férè! » Adon desiron : Faut férè crosâ onna citerna; et la firon crosâ.

Quand l'est que cein fut fè, l'alliron onna demeindze po cein vairė. La citerna étâi quie; n'iavâi rein à derè; l'étâi féte d'aprés lè condechons, mâ y'avâi drâi à coté on pecheint moué dè terra et dè rocaille que lè z'ovrâi aviont saillâi ein la croseint.

- Mè râodzâi se cein pâo restâ dinse, dese lo boursier, cein vâo rudo gravâ et pi se 'na modze sè va ganguelhi per dessus le sè porrâi bin rebattâ tant qu'âo fin fond dè la citerna, et pi corde aprés; cé qu'a lo mau, l'a adé.

- Lo boursier a réson, dese on municipau, et pi cein est gros pouet, qu'on derâi lo tsaté dè Mourtsi.

- Eh bin! que desiron tî âo syndico, que porrái-t-on bin férè po cein doutâ et iô foudrâi-te cein mettrè?

Lo syndico ruminà onna mi ein sè gratteint derrâi lo cotson et lâo dese on momeint aprés :

— Que vo'étès fou! faut crosâ on grand crâo découté et fourrâ lo moué dedein!...

Et s'ein revegniron avau tot fiai de lao syndico, d'avâi cein su combinâ. Eh! quin architéte cein arâi bailli, que desont eintrè leu, se l'avâi étâ

Au moment où la chasse va s'ouvrir, il est bon de rappeler aux disciples de St-Hubert les commandements suivants, que quelques-uns pourraient avoir oubliés:

> Sans rechigner tu sauteras De ton lit matinalement. Dans les champs tu t'échineras Jusqu'au soir inclusivement. Beaucoup de chasseurs tu verras, Mais de gibier aucunement. L'œuvre de mort n'accompliras Que dans tes rêves seulement. Les poulets tu respecteras Ainsi que les chats mêmement. Le chien d'autrui tu ne prendras Pour un lièvre devenu grand. Ton camarade tu tueras Le moins possible assurément. Vers huit heures tu rentreras Anéanti complétement, En ne rapportant dans tes bras Qu'un moineau mort d'isolement.

Deux amis entre dans un restaurant, continuant une conversation commencée qui semble les intéresser beaucoup; le garçon s'approche et demande ce qu'il faut leur servir.

- Mon Dieu, dit l'un des deux, donnez-nous un peu de répit.

Le garçon s'éloigne, et, revenant presque aussitôt, répond sans sourciller :

— Messieurs, il n'en reste plus!

Le propriétaire d'un grand verger, voisin d'une maison de détention, constatait assez fréquemment la disparition de quelques beaux fruits. Son attention fut tout naturellement portée sur ces détenus, qui, en considération de leur conduite et de l'expiration très prochaine de leur peine, obtiennent quelques faveurs, entre autres celle de sortir de temps en temps pour faire quelque commission. Il arrête un jour le directeur de l'établissement et lui fait franchement part de ses soupçons. Celui-ci, fier de ses hautes fonctions et piqué au vif, lui dit :

- Apprenez, monsieur, que je n'ai pas de voleur

chez moi!

Et il tourna sur ses talons.

Deux cochers attendent leur maître à la gare de Lausanne; l'un est originaire de Genève, l'autre est un ancien interné, revenu au service de M. X..., qui lui offrit l'hospitalité lors de la débacle de 1871.

Grand causeur, le Français étourdissait son camarade par les éloges exagérés qu'il faisait de la maison au service de laquelle il se trouve et de l'étiquette qui y est observée.

- Chez l'artisan, le commerçant, disait-il, on dîne à midi; dans la bourgeoisie, à une heure; chez nous, le couvert n'est mis qu'à six heures du soir; c'est là le bon genre, le genre du grand monde!

Le Genevois, que cette faconde ennuyait, et qui ne manque certes pas d'esprit, se redresse sur son siège, en ajoutant :

- Eh bien! mon cher, tout cela n'est rien; nous faisons beaucoup mieux: Ton maître dîne à six heures du soir, le mien ne dîne que le lendemain!

Un habitant d'Etoy s'apprêtait à partir pour la campagne du Sonderbund. Il hésitait entre un pantalon neuf et un pantalon quelque peu usé.

- Prends-les tous les deux, lui dit sa femme, tu seras bien aise de pouvoir changer au besoin.

- Merci! répond le soldat, lorsqu'ils auront été criblés de balles, que mettrai-je quand je revien-

Deux jeunes Lausannois, désireux de visiter les salles de jeux de Saxon avant le terme fatal fixé par la Constitution fédérale, s'y rendirent jeudi dernier. Ils y trouvèrent M. X..., agent d'affaires, qui se bornait à regarder, n'ayant jamais osé courir la chance de perdre 10 centimes à un jeu quelconque.